

dépenses qui y sont recommandées, ou qui seront requises pour l'accomplissement des recommandations qui y sont contenues, soient soumises à la considération du gouvernement.

Et sur l'amendement de M. Andrews,—Que tous les mots après “ recommandées ” soient biffés et remplacés par les suivants :—

“ ne sont pas suffisantes pour les fins du rétablissement adéquat, compréhensif et équitable de tous les anciens membres des troupes au Canada, et que ledit rapport soit renvoyé audit comité avec instruction et pouvoir de le modifier en y biffant les recommandations contenues dans les chapitres D, article 2 (Bureau des pensions), D, article 7 (propositions de nouveaux bénéfiques), article 1 (Entraînement et éducation vocationnels), article 2 (Assurance-vie); et chapitre 1, et leur substituant les principes énumérés dans les plans de réintégration civile définis dans l'Appendice 1 dudit rapport et de plus qu'il est à ces fins recommandé que les dépenses déterminées au chapitre E du rapport susdit, soient convenablement augmentées.”

John Wilfred Kennedy, écr, membre pour le district électoral de Glengarry et Stormont, ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Middlebro.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.